

Projet de territoire de la Communauté

Mars 2018



rives du
Haut-Allier
notre communauté de communes

PARTIE 1

LE DIAGNOSTIC

Évolution du territoire et de son environnement, conséquences de ces évolutions

4

LE TERRITOIRE 8

Contexte et périmètre administratif	9
Entre gorges de l'Allier et volcans d'Auvergne	10
Bassins de vie et organisation structurelle du territoire	31

DES RUPTURES QUI S'IMPOSENT 14

Rupture institutionnelle	15
Rupture financière	15
Interactions entre les territoires	16
Évolutions du territoire et questions sur sa capacité à se développer	17

LES ENJEUX DU TERRITOIRE 24

Analyse AFOM pour chacune des 6 thématiques	24
---	----

PARTIE 2

LE PROJET DE TERRITOIRE

25

CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE ET DE SON ENVIRONNEMENT 32

MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE TERRITOIRE 33

LES 4 GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE 36

ÉTAT DES LIEUX DES DÉMARCHES EN COURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT, DE COHÉSION SOCIALE ET D'ATTRACTIVITÉ 38

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS 40

PLAN D' ACTIONS 41

le Projet de territoire

de votre Communauté de communes des rives du Haut-Allier



▲ Abbaye de Pébrac



Édito



Gérard BEAUD,

Président de la
Communauté de communes
des rives du Haut-Allier

« Nous avons désormais une feuille de route qui permet de guider l'action publique locale au service des 18 000 habitants des rives du Haut-Allier durant les prochaines années »

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier adoptera prochainement en conseil communautaire son **Projet de territoire**. Le **Projet** constitue le document de référence du territoire : il fixe les **grandes orientations politiques et stratégiques** qui vont structurer l'action des acteurs publics. Le **Projet** exprime une vision et décrit la manière dont les élus souhaitent voir évoluer leur territoire.

Il met en lumière des enjeux pour le territoire. Il définit des priorités parmi l'ensemble des enjeux identifiés.

Afin de répondre aux enjeux prioritaires, le **Projet de territoire** se décline en un certain nombre de grandes politiques et questionne l'échelle la plus pertinente de déploiement de ces politiques afin de maximiser leur efficacité. Enfin, le **Projet** se pose la question de l'optimisation des ressources disponibles au travers de son prolongement indispensable, le pacte financier et fiscal.

En effet, le pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités territoriales accentue la réfaction de la ressource. L'évolution récente du territoire a également rendu nécessaire de re-questionner la stratégie du territoire, le contenu des grandes politiques conduites mais aussi l'organisation de l'action entre communes, intercommunalités et coopération supra-territoriales.

Le **Projet de territoire** s'organise entre 4 grands défis :

Défi N°1

Avoir un haut niveau de services pour garantir l'unification du territoire

Défi N°2

Maintenir l'équité sociale et intergénérationnel sur le territoire

Défi N°3

Accompagner les mutations structurelles du tissu économique et les nouveaux moteurs liés au développement de l'emploi

Défi N°4

Développer et innover en matière de ressources locales

À l'heure où la France recompose la configuration en strate démographique, une nouvelle carte territoriale apparaît et met en exergue les intercommunalités urbaines (Métropoles, Agglomérations) d'une part et les Communautés de Communes rurales. Il nous appartient de devenir une grande Communauté rurale par notre action politique définie dans le **Projet de Territoire**.

Nous avons désormais une feuille de route qui permet de guider l'action publique locale au service des 18 000 habitants des rives du Haut-Allier durant les prochaines années.

PARTIE 1

LE DIAGNOSTIC

Évolution du territoire
et de son environnement,
conséquences de ces évolutions

LE TERRITOIRE

8

Contexte et périmètre administratif

9

Entre gorges de l'Allier et volcans d'Auvergne

10

Bassins de vie et organisation structurelle du territoire

31

DES RUPTURES QUI S'IMPOSENT

14

Rupture institutionnelle

15

Rupture financière

15

Interactions entre les territoires

16

Évolutions du territoire et questions sur sa capacité à se développer

17

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

24

Analyse AFOM pour chacune des 6 thématiques

24





PARTIE 1 - DIAGNOSTIC

LE TERRITOIRE

CONTEXTE ET PÉRIMÈTRE ADMINISTRATIF

La nouvelle Communauté de communes des rives du Haut-Allier est née de la fusion de quatre Communautés de communes, d'un syndicat économique et de communes, le 1^{er} janvier 2017 :

- Communauté de communes Ribeyre Chaliergue et Margeride,
- Communauté de communes du Pays de Paulhaguet,
- Communauté de communes du Langeadois,
- Communauté de communes du Pays de Saugues,
- SECCOM,
- Communes de Varennes Saint Honorat et Berbezit.

Elle est située dans le Pays de Lafayette, qui regroupe tout l'ouest du Département de la Haute-Loire (figure 1).

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier est actuellement composée de cinquante neuf communes (voir figure 2, page ci-après), cette carte donne à voir l'ensemble des communes comprises dans la Communauté de communes des rives du Haut-Allier.



Fig.1. ►
Le Pays de Lafayette comprend l'ouest du Département de la Haute-Loire.

« Un territoire rural composé de 59 communes »



ENTRE GORGES DE L'ALLIER ET VOLCANS D'Auvergne : UN TERRITOIRE AUTHENTIQUE

Le territoire de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier possède environ 1067 km² soit près de 21% du Département. Il présente un relief accidenté de moyennes montagnes d'environ 700 mètres d'altitude, entre les plus hautes montagnes du Gévaudan (1500 m d'altitude) et la vallée de l'Allier (450 m d'altitude).



◀ Fig.3
Relief de l'est de la Haute-Loire.

C'est un territoire aux multiples facettes qui se définit par une richesse environnementale remarquable : faune et flore diversifiées (zones dont la valeur biologique est reconnue, classement Natura 2000, etc.), paysages variés (bois et forêts, champs pour une agriculture extensive, Gorges de l'Allier...).

Ses atouts sont aussi historiques et architecturaux avec la présence de nombreux monuments inscrits et classés. Le territoire est parsemé de vestiges et patrimoines notables qui

s'ancrent dans les paysages des communes (multiples châteaux, pour la plupart encore habités, édifices religieux bien conservés...).

La nouvelle dynamique du Projet doit développer l'attractivité de cet espace. Une dynamique inédite visant à mettre en valeur les principales forces d'un territoire qui se définit par la délicate association du patrimoine authentique et des espaces naturels remarquables.



Fig.2. ▶
Territoire de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier.

Ally, Arlet, Aubazat, Auvers, Berbezt, La Besseyre-Saint-Mary, Blassac, Cerzat, Chanaleilles, Chanteuges, Charraix, Chassagnes, Castel, Chavaniac-Lafayette, Chazelles, Chilhac, La Chomette, Collat, Couteuges, Cronce, Cubelles, Desges, Domeyrat, Esplantas-Vazeilles, Ferrussac, Grèzes, Jax, Josat, Langeac, Lavoûte-Chilhac, Mazerat-Aurouze, Mazerat-d'Allier, Mercœur, Montclard, Paulhaguet, Pébrac, Pinols, Prades, Saint-Arcons-d'Allier, Saint-Austremoine, Saint-Bérain, Saint-Cirgues, Saint-Didier-sur-Doulon, Sainte-Eugénie-de-Villeneuve, Saint-Georges-d'Aurac, Saint-Julien-des-Chazes, Sainte-Marguerite, Saint-Préjet-Armandon, Saint-Privat-du-Dragon, Salzuit, Saugues, Siau-gues-Sainte-Marie, Tailhac, Thoras, Vasse-le-Chastel, Varennes-Saint-Honorat, Venteuges, Villeneuve-d'Allier et Vissac-Auteyrac.

DDT43/MCT
Juin 2017
Sources : IGN (BD Cartho) - DDT 43



BASSINS DE VIE ET ORGANISATION STRUCTURELLE DU TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier ainsi regroupé n'est pas structuré autour d'un bourg centre polarisant le territoire.

Il est plutôt organisé autour de trois bassins de vie :

- Un bassin de vie organisé autour de Saugues, très autocentré
- Un bassin de vie autour de Langeac
- Paulhaguet et Lavoûte-Chilhac restant sous l'influence du bassin de Brioude.

Ce qui permet de dire que la Communauté de communes des rives du Haut-Allier possède un maillage de pôles structurants et locaux. Ces différents bassins de vie ont un rôle multifonctionnel : c'est pourquoi les problématiques liées à la **mobilité** sont importantes.

Il s'agira également de garantir une qualité d'offres de services et de commerces à l'ensemble de la population.

Géographiquement, le pays de Lafayette présente des communes particulièrement enclavées : certaines, situées autour de Pinols et de Saugues se trouvent à plus d'une heure de Brioude et du Puy-en-Velay

En terme d'accessibilité, le réseau routier est plutôt difficile, tributaire du relief de moyenne montagne, caractéristique de cet espace. L'accessibilité, accidentée et peu fluide, complexifie les échanges et allonge les temps moyens de distance. Les pôles régionaux sont assez éloignés : une à deux heures pour rejoindre Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, et plus d'une demi-heure pour rejoindre l'A75. Accéder aux sites peut être difficile et le poste logistique peut s'en ressentir avec des coûts plus élevés ou des approvisionnements moins fréquents. (carte réseau routier et ferroviaire).

Le service de transport à la demande Colibri mis en place sur la Communauté de communes depuis 2012 pour le territoire du Pays de Paulhaguet et le Langeadois, 2014 pour le territoire de Lavoûte-Chilhac et 2016 pour le Pays de Saugues, permet à tous les habitants de se déplacer plus librement afin de réaliser les démarches de la vie quotidienne. En 2018, le dispositif est harmonisé (mêmes critères, même tarif, ...) sur le nouveau territoire.

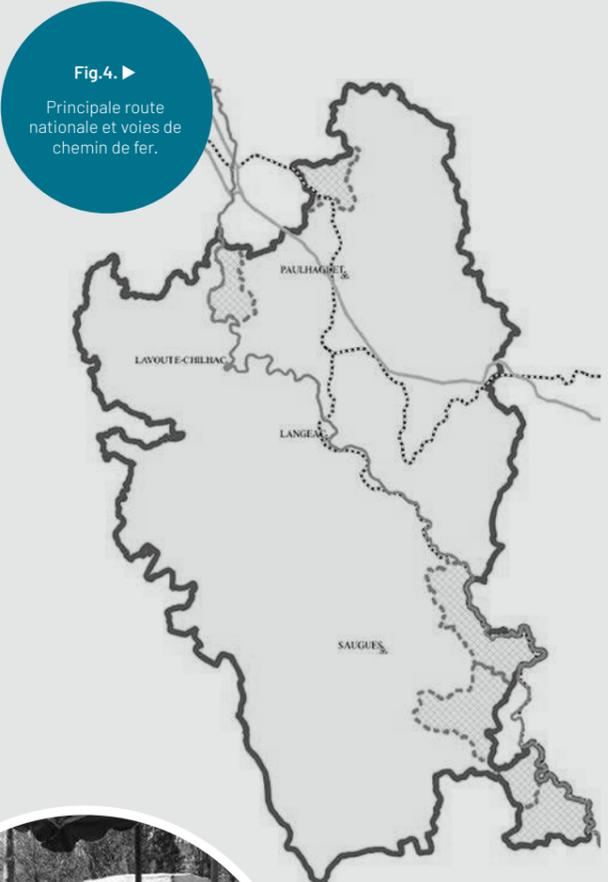
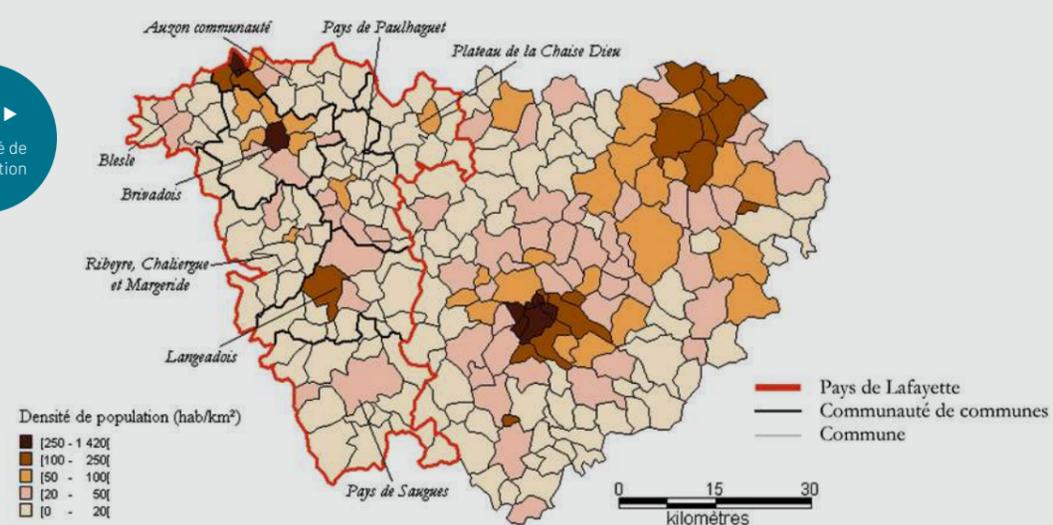


Fig.5. ►
Densité de population



PARTIE 1 - DIAGNOSTIC

DES RUPTURES
QUI S'IMPOSENT

Montclard ▶

« Le Projet de territoire s'inscrit dans un environnement en très forte mutation »

RUPTURE INSTITUTIONNELLE

Le Projet de territoire s'inscrit dans un environnement en très forte mutation. La première évolution majeure concerne la réorganisation des pouvoirs locaux en lien avec la mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation : l'État marque clairement sa volonté de promouvoir une organisation territoriale à

partir de 2 échelons, d'une part les Régions qui voient leurs compétences en aménagement du territoire et en développement économique considérablement renforcées, et d'autre part les Métropoles et les Intercommunalités avec une nouvelle carte intercommunale.

La loi MAPTAM

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a créé les Métropoles ayant des compétences similaires à celles des Communautés urbaines ; elle prévoit de plus le transfert, de droit ou de manière négociée, de compétences de l'État, des Régions, des Départements.

La loi MAPTAM instaure dans chaque Région une Conférence Territoriale de l'Action Publique qui a vocation à constituer l'espace de discussion de référence au niveau local entre les différentes catégories de collectivités territoriales et l'espace de dialogue avec l'État. Le décret du 22 septembre 2014 désigne, comme membres de droit de la Conférence, des EPCI de plus de 30 000 habitants mais écarte de fait les territoires plus ruraux.

Projet de loi relatif à la délimitation des Régions

Il a substitué à compter du 1er janvier 2016 aux 22 régions métropolitaines existantes 13 régions avec pour objectif de constituer des régions plus fortes afin d'engager des coopérations interrégionales en Europe et de réaliser des gains d'efficacité. La Région Rhône Alpes est ainsi associée à la Région Auvergne.

La loi NOTRe

Elle a prévu l'élaboration d'une nouvelle carte intercommunale resserrée autour des bassins de vie (1666 au lieu de 2 145 EPCI) et a fixé le seuil à 20 000 habitants avec des dérogations possibles.

La constitution d'EPCI plus puissants s'inscrit aussi dans la perspective de transferts des compétences. La loi NOTRe renforce aussi considérablement les prérogatives des Régions en matière d'aménagement du territoire et de développement économique.

RUPTURE FINANCIÈRE

Sous l'impulsion de la Loi Chevènement, l'intercommunalité s'est fortement développée dans un contexte de relative abondance de la ressource publique. En confiant à l'intercommunalité, via la Taxe Professionnelle Unique, l'impôt le plus dynamique, la loi Chevènement donnait aux EPCI, la possibilité de disposer de marges de manœuvre suffisantes pour conduire les grandes politiques d'aménagement et de développement économique à l'échelle d'un grand territoire dans une logique de mutualisation et d'organisation d'économie d'échelle entre les communes.

En 2013 le pacte de confiance et de responsabilité élaboré par le gouvernement pour ramener le déficit public en dessous de la barre des 3% du PIB s'est traduit par une baisse des dotations aux collectivités territoriales de 11 milliards d'euros pendant 3 ans. Entre 2014 et 2016 le montant de la dotation d'intercommunalité perçu par les 4 anciennes Communautés de communes est passé de 522 000€ à 177 000€.

Il faut également composer avec la mise en place du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

Ayant de plus en plus de difficultés à organiser la solidarité territoriale via une péréquation verticale (de l'État vers les territoires...) l'État a mis en place en 2012 un système de péréquation horizontale (des territoires « riches » vers les territoires « pauvres ») via le FPIC. Alimentées par des territoires contributeurs au bénéfice des territoires bénéficiaires, les ressources du FPIC sont passées de 150 M€ en 2013 à 780 M€ en 2016 pour se stabiliser à 2% des ressources fiscales des communes et EPCI soit plus d'1 milliard d'euros en 2017.

En 2016 le FPIC s'élève à 245 000€ ; en 2017 il augmente à hauteur de 287 000 €.

INTERACTIONS ENTRE LES TERRITOIRES

Les phénomènes combinés des modes de vie et de renforcement du processus de fusion et de métropolisation amplifient considérablement les liens et les interactions entre les territoires.

La « métropolisation » se traduit par une concentration accélérée des grandes fonctions économiques, politiques, financières, scientifiques, culturelles.

Cette « métropolisation » impacte à des degrés divers tous les territoires qui s'inscrivent désormais dans des systèmes territoriaux.

De nouveaux mécanismes se mettent en place :

- Des mécanismes importants d'échanges entre Métropole et les autres territoires (flux économiques, d'habitants,...)
- Une modification des équilibres de l'économie territoriale avec une part désormais prépondérante de la base résidentielle : taxe d'habitation par exemple
- **Une modification des enjeux de l'économie territoriale avec la nécessité de capter de nouvelles richesses et ne pas attendre uniquement un développement endogène.**

Dès lors, la Communauté de communes des rives du haut-Allier est en réflexion sur les interactions à mettre en œuvre avec les autres territoires environnants : comment exister entre une future Métropole Clermontoise et la Communauté d'agglomération du Puy en Velay ? Quelles interrelations avec les territoires voisins : Métropole, Communauté d'agglomération, Communautés de communes ? Quelles visibilité et lisibilité de notre territoire et nos actions à l'échelle de la nouvelle région ? Quelles échelles de proximité pour les administrés ?

La réponse se trouve probablement dans la mise en œuvre de partenariats avec ces collectivités dans des domaines particuliers (économie, tourisme,...) mais aussi dans la mise en place de politiques supra-communautaires (santé, social dans le cadre de la Charte de cohésion sociale et de santé par exemple).



ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE ET QUESTIONS SUR SA CAPACITÉ À SE DÉVELOPPER

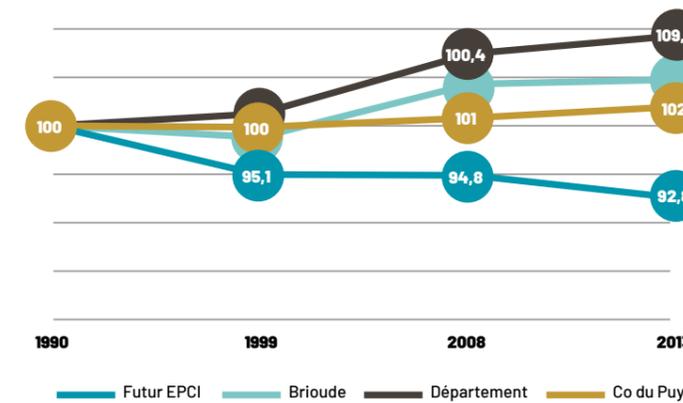
Vieillesse de la population

Le territoire de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier se caractérise par un certain recul démographique. Il regroupe près de 18 000 habitants ce qui ne représente que 8% de la population de la Haute-Loire pour 21% de la surface du Département. **La population est par ailleurs en forte baisse (-28%) depuis environ 25 ans.**

On compte un taux très marqué de personnes âgées de plus de 65 ans : environ 27% de la population totale (21.3% pour le reste du Département), ainsi qu'une faible part de jeunes (moins de 20 ans) en-dessous elle aussi de la moyenne départementale.

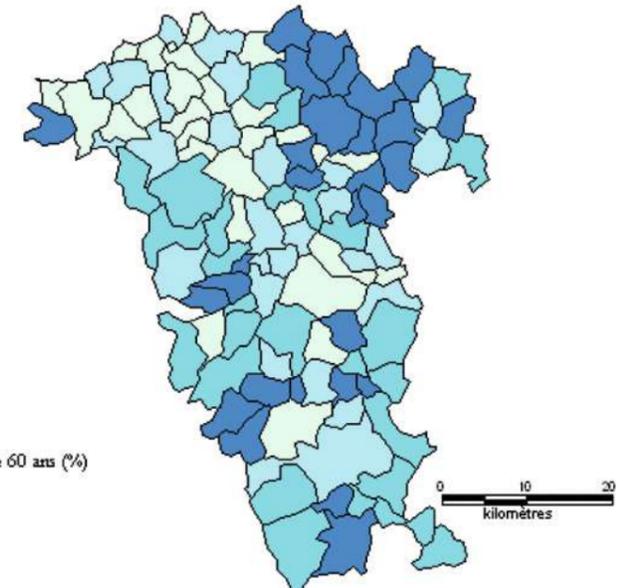
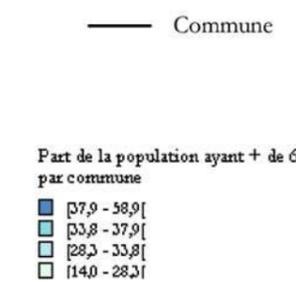
Les pertes se poursuivent voire s'accroissent à certains endroits comme à Langeac qui a perdu 218 habitants entre 2009 et 2014, Saugues (-59) et Paulhaguet (-59).

Évolution démographique comparée



◀ Fig.6. Évolution démographique comparée (source : Futuris Consultants, résumé de mission, nov 2016)

Fig.7. ▶ Part des personnes de +60 ans par commune du Pays de Lafayette en 1999.



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	INDICE VIEILLISSEMENT	TAUX DE NATALITÉ MOYEN ‰ 2003-2006
CC Langeadois	139	10,6
CC Pays de Paulhaguet	136	9,8
CC Pays de Saugues	143	8,4
CC Ribeyre-Chaliergue et Margeride	138	7,7
Pays de Lafayette	117	10,2
Haute-Loire	87	11,7

◀ Fig.8.
Indice de vieillissement en 1999 et taux de natalité par Communauté de communes sauf les communes de Varennes Saint Honorat et Berbezit
2003-2006. Pays de Lafayette
(Sources : Insee, RP 1999 Exploitation Obresa)

Un **indice de vieillissement** autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Le **taux de natalité** est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).

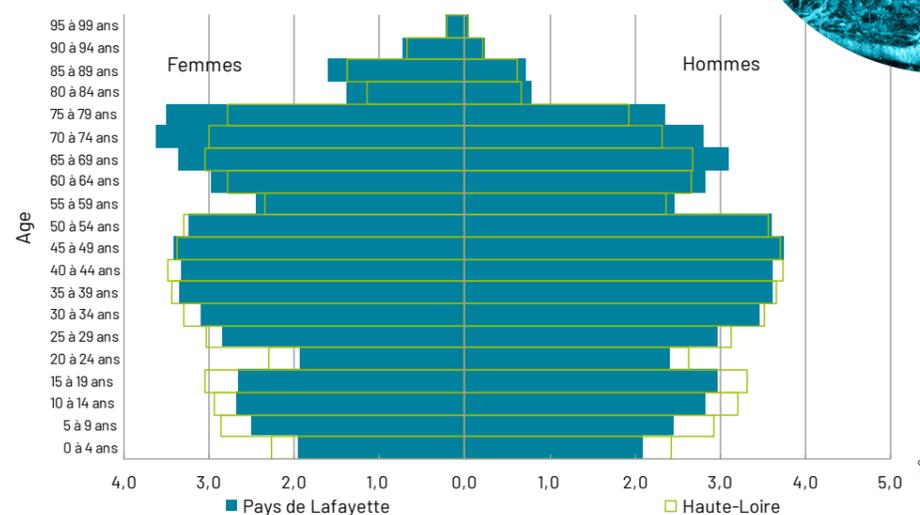
Selon les projections de population réalisées par l'Insee, la population du pays de Lafayette en 2030 est estimée entre 42 900 habitants (hypothèse basse) et 45 300 habitants (hypothèse haute). Mais quel que soit le scénario envisagé, la population du pays de Lafayette continuera à vieillir. D'ici 2030, le nombre d'habitants de 60 ans ou plus va progresser de 25 %, ils représenteront alors 41 % de la population.

Le vieillissement souvent perçu comme négatif est surtout témoin de l'amélioration de l'espérance de vie. Il aura un impact sur la croissance de la demande de soins et sur l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. Le vieillissement peut représenter une opportunité d'emploi pour le territoire tout en prenant garde à ce que les personnes âgées restent au centre des dispositifs.

Le Projet de Territoire devra donc s'articuler entre **des actions pour attirer et maintenir les jeunes sur le territoire et le développement de services à la personne afin d'accompagner et d'aider les plus âgés.**



◀ Fig.9
Pyramides des âges (source : Insee)



Mutations économiques

La Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Auvergne découpe la Haute-Loire en trois zones d'emploi : Le Puy-en-Velay, Brioude et Yssingaux. Or, si le bassin de Saugues appartient à la zone d'emploi du Puy-en-Velay, les autres appartiennent à celui de Brioude.

L'économie est diversifiée et le tissu industriel s'organise autour de certains pôles d'activités. Les principaux employeurs en termes d'effectifs sont situés à Mazeyrat-d'Allier, Siaugues-Sainte-Marie, Saugues, Langeac : 21 ZA (Zones d'activités) sont recensées. La situation n'est donc pas celle d'un pôle polarisant mais encore une fois de différents pôles organisant l'espace.

L'orientation économique industrielle de la zone se distribue autour de trois pôles d'activité principaux : la sous-traitance automobile, l'agroalimentaire et les entreprises de transformation de bois.

Les activités économiques sont variées et de tous types avec une production de biens et de services destinées hors du territoire (PEM, DIEHL, RECTICEL, JLM, KORAMIC), une production de biens et services destinés principalement à une clientèle extérieure (hôtellerie, activités touristiques, etc.) et des réponses prioritaires aux besoins locaux

► Tissu industriel fragile

La surface considérée des ZA (Zones d'activités) est inférieure à 160HA avec des zones d'activités artisanales cannibalisées par la présence de l'habitat. Les ZA ne sont pas toujours bien desservies (cf Chambaret) et donnent trop souvent une image d'abandon : appellations changeantes, voies mal entretenues, traitement des bâtiments à reprendre, panneaux de signalisation pas toujours à jour, investissement sur ces zones qui ne permet pas de valoriser le foncier (zones d'activités, pépinière d'entreprises, etc).

On compte d'autre part peu de renouvellement des activités : peu ou pas de créations nouvelles depuis 2005 sauf dans le domaine de l'alimentaire ou du tourisme. Une très grande majorité des entreprises a été créée il y a plus de 20 ans, parfois plus de 40 ans, mais elles ont changé de nom au gré des reprises ou de difficultés financières.

La démographie des entrepreneurs est d'autre part à l'image de la démographie de la population. L'âge moyen est de 48 ans en 2016 (42 ans au niveau national), les commerçants sont encore plus âgés (54 ans). Les entrepreneurs de plus de 55 ans représentent 28% de cette catégorie d'emploi, ce sont au moins 230 entreprises susceptibles d'être transmises ou de s'arrêter dans les dix prochaines années.

(commerces, artisans de construction, ambulances, etc.).

La catégorie socio-professionnelle présente un profil varié avec une sur-représentation de catégories « ouvriers » et « employés » (1 560 ouvriers et 1 552 employés, soit un peu moins de 25% des emplois pour chaque cas), 7,5% d'agriculteurs, 4,6% de chefs d'entreprises et 3% de cadres.

Concernant la population active ayant un emploi, on compte près de 70% de salariés (contre 86% d'emplois salariés en France) et 30% de non-salariés avec des disparités. Ces chiffres, relativement loin des taux nationaux s'expliquent en fonction du poids de l'agriculture ainsi que des TPE.

L'activité économique de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier est fortement marquée par une présence d'entreprises industrielles : sur 900 établissements enregistrés au registre du commerce en 2016 :

- 37% d'industries (198 établissements)
- 32% de services
- 24% de commerces
- 7% construction de bâtiment

On compte enfin peu d'embauche en 2015 et 2016, sauf des réponses à un pic de saisonnalité ou à un marché spécifique. Le recrutement est aussi complexe avec des difficultés à l'embauche telles que l'absence de main d'œuvre qualifiée qui hésite à venir dans le secteur.

D'autre part, il existe des fournisseurs à clients mais pas de réseau d'entreprises, un manque dénoncé.

► Activité agricole et la filière bois

L'agriculture, associée à l'exploitation forestière, occupe encore une place privilégiée notamment dans les bassins de vie de montagne. En 2010, sur la Communauté de communes, 1015 agriculteurs étaient en activité avec des exploitations d'environ 50 hectares.

Les principales activités des exploitations sont la production laitière, la production de viande bovine, l'élevage ovin et l'élevage porcin.

La filière bois se caractérise par quelques scieries (6), des petites et moyennes entreprises d'exploitation et de transport (une trentaine), ainsi qu'un grand nombre de propriétaires privés et un morcellement important de parcelles.

Commerce et artisanat, une armature traditionnelle en difficulté

Les commerces sont regroupés sur cinq sites :

- Lavoûte-Chilhac qui possède quelques commerces essentiels,
- Saugey-Sainte-Marie avec des commerces essentiels dispersés,
- Paulhaguet qui contient une supérette, une série de commerces avec une offre dépassant le cadre de la proximité, très dispersés,
- Saugey avec deux supérettes, commerces atypiques en complément de l'offre classique
- Langeac avec une offre drainant une population de 12 000 habitants, une grande variété de commerces et services de tous types concentrés en centre-ville et en périphérie avec plusieurs enseignes de la grande distribution.



geac a une densité d'assistantes maternelles et de places plus importants en moyenne que sur le pays de Lafayette, par contre ceux de Saugey et de Lavoûte-Chilhac sont en déficit.

Des accueils de loisirs sont également présents sur l'ensemble du territoire concerné.

Tous ces services ont aujourd'hui des fonctionnements différents qu'il conviendra d'harmoniser.

La Communauté de communes des Rives du Haut-Allier ne comprend pas de lycée (il faut aller à Brioude ou au Puy-en-Velay), mais compte néanmoins cinq collèges : deux sur Saugey et Langeac (publics et privés) et un sur Paulhaguet. Les indicateurs du Pays de Lafayette décrivent une situation de réussite scolaire plus défavorable que dans les deux autres bassins du Département. Il convient donc de **renforcer les actions qui permettent au plus grand nombre de poursuivre leur scolarité.**

Pour les jeunes la mission locale de Brioude assure le fonctionnement d'antennes situées à Langeac et Saugey ainsi que des permanences sur Lavoûte-Chilhac et Paulhaguet.

À Saint-Georges d'Aurac, l'association La Renouée/Tamayas propose une structure de Maison d'Enfants à Caractère social (MECS) qui prend en charge les enfants en danger.

Logements

Le territoire est en sur-capacité de logements, souvent inadaptés aux besoins de la population (centre-bourgs notamment). Les politiques de développement de l'offre ne prennent pas en compte les nécessités de rénovation des centre-bourgs.

Les lotissements aménagés à l'extérieur des bourgs n'ont fait que déprécier les logements de centre-bourgs, qui peinent à être rénovés. **La dépréciation de ces logements participe, de fait, à la désertification des centre-bourgs.**



Services de santé

Du point de vue de la santé, il est constaté une mortalité générale plus élevée sur ce territoire qu'au niveau national. Les trois principales causes de décès sont : les cancers, les maladies de l'appareil circulatoire et les causes externes de blessure.

La densité des médecins généralistes du territoire apparaît légèrement plus faible que celle de la région (8 à Langeac, 2 à Paulhaguet, 1 à Lavoûte-Chilhac, 3 à Saugey et 1 à Saugey-Sainte-Marie). Les maintenir sur le territoire est un véritable enjeu. Par ailleurs, peu de médecins spécialistes sont présents du fait du caractère rural de ce territoire.

Tableau

Nombre de personnes salariées dans les services "Social et santé" de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier.

*EHPAD: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

*SSR: Soins de suite et réadaptation

*ESAT: Etablissement et service d'aide par le travail

*CADA: Centre d'accueil de demandeurs d'asile

RHA TOTAL	800
EHPAD*	150
Infirmières libérales	52
Kinés libéraux	11
Médecins libéraux	14
Centre Hospitalier	150
Langeac	150
Centre Médical SSR*	73
Oussoulx	73
Chantier d'Insertion	74
Langeac	18
Lavoûte-Chilhac	25
Paulhaguet	13
Saugey	18
Aide à Domicile	184
Langeac	65
Lavoûte-Chilhac	23
Paulhaguet	45
Saugey	48
St-Préjet-d'Allier	3
ESAT*	85
Langeac	85
CADA*	7
Langeac	7

Ce tableau conforte l'idée du développement possible d'une "Silver-économie" sur le territoire ; idée renforcée par le vieillissement de la population (voir plus haut).

Pour les infirmiers du bassin, la densité semble plus élevée alors que pour les masseurs-kinésithérapeutes, elle est plus faible. La part élevée des professionnels de plus de 55 ans laisse supposer des difficultés accrues à venir.

Le diagnostic sanitaire et social réalisé en 2009 par l'Observatoire régional de la santé sur le Pays de Lafayette a porté sur l'analyse de dispositifs et d'actions existantes afin de repérer les freins à la santé et aux soins. Au niveau des bassins de santé intermédiaires :

- On compte sur la présence d'un Centre hospitalier à Langeac proposant des consultations en ophtalmologie, cardiologie et diététique ainsi que des consultations externes hospitalières,
- Du centre médical et soins de suite et de réadaptation d'Oussoulx à Couteuges,
- Des cabinets médicaux pluriprofessionnels à Saugey et Langeac,
- D'EHPAD à Saugey et Paulhaguet, ainsi qu'une MARPA à Lavoûte-Chilhac.

Les bassins de Brioude, Le Puy en Velay et Clermont-Ferrand sont les principaux lieux d'hospitalisations des habitants du territoire pour la médecine et la chirurgie.

Pour l'obstétrique, ceux-ci vont majoritairement à Issoire ou au Puy-en-Velay.

Au niveau des équipements de santé présents sur la Communauté de communes, on compte :

- Un taux d'équipement en hébergement permanent pour personnes âgées réparties entre Saugey, Paulhaguet, Langeac et Lavoûte-Chilhac. **Ce taux d'équipement est de 131,8 pour 1000 habitants de plus de 75 ans soit en-dessous de la moyenne départementale s'élevant à 176,2 pour 1000 habitants.**
- Une offre en établissement d'hébergement pour adultes handicapés concentrée dans la commune de Langeac (ESAT).

Les professionnels de santé se localisent dans les bourgs centres les plus importants : Langeac, Saugey et Paulhaguet, qui sont les trois pôles de santé complets de la Communauté.



Enfin, on compte aussi quelques commerces ponctuels (boulangeries, bars/tabacs) disséminés sur certaines très petites communes.

En conclusion, aucune activité de commerce n'est en expansion si ce n'est une partie de la Grande Distribution. Depuis cinq ans on observe une érosion du CA (Chiffre d'Affaire) de -10 à -15%/an (avec une hausse des charges), peu ou pas de nouvelles implantations ainsi que la mise en vente de nombreux commerces de proximité (de 20 à 35% suivant les lieux). La dynamique commerciale n'incite pas les commerçants à s'engager dans des investissements lourds et à repousser au plus tard la mise aux normes (ce qui conduit, dans certains cas au non-respect des normes), sans perspective de meilleure rentabilité

Services à la population

Enfance et jeunesse

Trois structures d'accueil de la petite enfance sont présentes à Paulhaguet, Langeac et Saugey.

La répartition des assistantes maternelles n'est pas uniforme : le bassin de vie de Lan-

► Tourisme à conforter

À l'instar des autres territoires disposant d'une image environnementale préservée et d'atouts culturels et architecturaux, l'activité touristique pourrait venir soutenir cette économie dans un territoire où elle est encore peu présente et apporter des retombées économiques très intéressantes. **Tout en respectant l'authenticité et le respect du milieu naturel, il conviendra de le rendre accessible et de l'ouvrir à l'espace économique.**



Hébergements

Le bilan de la saison 2016 est très contrasté : on compte de fortes disparités entre les acteurs. L'activité hôtelière est permanente et le taux d'occupation varie de 30% à 48% selon les saisons. La profession connaît de sévères difficultés et à brève échéance ce ne serait pas moins de trois ou quatre hôtels menacés de fermeture d'après le diagnostic économique et synthèse opérationnelle de Futuris Consultants.

À côté de cela, on compte de multiples gîtes, chambres d'hôtes ou locations saisonnières.

Quant à l'hébergement de plein air, il connaît un assez franc succès durant les mois d'été.

Lieux d'accueil

- 19 hôtels - restaurants (181 chambres) se répartissent entre de multiples communes, mais présentent une qualité de services assez variable : 44% sans classement, 29% avec un classement 2 étoiles, et 23% en 3 étoiles
- 15 chambres d'hôtes professionnelles
- 13 gîtes inscrits au registre du commerce
- 13 campings avec un bon classement (50% en 3 étoiles, 9% en 4 étoiles)
- 2 villages de vacances.

L'activité d'hôtellerie marque des insuffisances par rapport à la demande individuelle et des groupes notamment.

L'activité chambre d'hôte-gîte reste l'hébergement principal du territoire. Ce type d'hébergement se développe et il y a un nombre important réparti sur l'ensemble de la Communauté de communes.

La diversité et la qualité doivent être entretenues et développées pour proposer une offre touristique renouvelée, moderne et innovante.

Image à construire

Avec l'élaboration du dossier de candidature en tant que « territoire d'excellence pleine nature Auvergne-Rhône-Alpes », le SMAT du Haut-Allier montre que le territoire dans lequel est comprise la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier présente une richesse largement exploitable pour le tourisme notamment au niveau des activités de plein air très variées (parcours et courses d'orientation, VTT, accrobranche, escalade, pêche, centre équestre, canoës et raftings, baignades, saut pendulaire, etc.). Il s'agit donc de conforter et de développer cette image.

Le nouveau plan de communication touristique départemental et régional « Fleuves et rivières sauvages » doit être décliné au plan local par de la signalétique particulière afin d'exploiter et promouvoir au maximum cette image.

Communiquer et offrir des produits

Les demandes des touristes portent à la fois sur l'offre d'activités culturelles (sites, monuments et musées), les activités sportives, mais aussi sur les manifestations (en général bien renseignées) ainsi que sur l'accès internet.

La Communauté de communes dispose sur son territoire de sites connus mais dont une image touristique unie est à construire. Cette construction passe à travers les outils de communication évoqués un peu plus loin dans le paragraphe (site internet, application) mais aussi autour de l'éco-sensibilité puisque les potentiels touristiques du territoire sont principalement liés à son cadre naturel et à son histoire. L'important est donc de pouvoir proposer des produits touristiques transversaux, dans lesquels le touriste peut à la fois connaître l'histoire locale, la richesse de la nature et mener des activités.

Les acteurs du tourisme communiquent librement sur leurs activités, mais une communication commune ou mise en réseau à l'échelle de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier pourrait être mise en place par le biais d'un site internet et/ou d'une application.

Développement des « fragilités sociales »

Plusieurs facteurs se combinent et expliquent ces fragilités.

Le territoire de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier semble marqué par une précarité financière définie par les indicateurs portant sur les minima sociaux (proportion de ménages touchant le RMI plus élevée) mais aussi également sur des caractéristiques plus générales comme le revenu fiscal moyen ou encore la part d'allocataires à bas revenus.

Les revenus sont assez faibles puisque le taux de ménages imposés oscille entre 41% et 51% (plus de 60% pour la Haute-Loire).

Les communes rurales situées au sud du Pays de Lafayette ont une part de foyers fiscaux non-imposables plus élevée que le nord du département. Les territoires qui ont une part de foyers fiscaux non imposables supérieure à 60 % sont les suivants : le Pays de Saugues (67,8%), Ribeyre-Chaliergue et Margeride (60,9 %) et le Pays de Paulhaguet (60,6 %).

En 2009, le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal est de 17 565€ sur le Pays de Lafayette (20 539 € en Auvergne). Une diversité importante existe selon les Communautés de communes. Les zones de montagne sont ainsi marquées par la précarité financière des populations âgées et la précarité économique des jeunes actifs. Dans ces secteurs ruraux, le revenu de référence moyen par foyer fiscal varie énormément selon les secteurs.

Ensuite, l'évolution des modes de vie, l'éloignement croissant entre les lieux de résidence et les lieux de travail, la désynchronisation des temps sociaux et l'individualisation des modes de vie peuvent rendre la vie quotidienne compliquée.

L'une des principales attentes des habitants concerne le développement de services publics leur permettant de mieux vivre au quotidien.



PARTIE 1 - DIAGNOSTIC

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

ANALYSE AFOM POUR CHACUNE DES 6 THÉMATIQUES



▲ Maison de retraite de Saugues



AXE 1 : ACCES AUX SERVICES ET AUX SOINS

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
ACCES AUX SOINS			
<ul style="list-style-type: none"> • Maison de santé pluridisciplinaire à Langeac • Présence de professionnels de santé à Langeac, Saugues, Paulhaguet et Lavoûte Chilhac • Existence de dispositifs permettant le maintien à domicile (télé-alarme, portage de repas, Transport à la demande,...) • Hôpital local de Langeac, Centre SSR à Oussoulx, EHPAD Paulhaguet, Saugues, Lavoûte 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de centre hospitalier • Pas ou peu de spécialistes • Pas de transport en commun • Faiblesse démographique et population vieillissante 	<ul style="list-style-type: none"> • E-Santé • Regroupement des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuation des déséquilibres entre communes de plaine et de montagne • Départs en retraite de professionnels de santé non remplacés
ENFANCE & JEUNESSE			
<ul style="list-style-type: none"> • Bon réseau accueil petite enfance (Relais petite enfance, crèche) • Accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire • Accueil ados 	<ul style="list-style-type: none"> • Déséquilibres de l'offre sur le territoire • Pas d'harmonisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des services en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse de la population
ACTIONS CULTURELLES, LOISIRS ET SPORTS			
<ul style="list-style-type: none"> • Tissu associatif riche et diversifié • Des équipements sportifs de qualité • Nombreux pratiquants et bénévoles • Projet de centre nautique 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation culturelle insuffisamment dense • Manque de coordination et de concertation entre les acteurs • Peu de structuration en musique et danse • Diversité des équipements limitée aux sports collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une médiathèque à Langeac 	<ul style="list-style-type: none"> • Déséquilibres événementiels et de programmation entre les territoires

AXE 2 : REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Programmes d'accompagnement à l'habitat, aux commerces et artisanat (Habiter mieux, FAEL,...) Manager de centre-ville à Saugues 	<ul style="list-style-type: none"> Des bourgs qui se dévitalisent Des logements énergivores à rénover Fermeture et fragilité des commerces de centre-bourgs 	<ul style="list-style-type: none"> Projets d'aménagements de bourgs Des logements disponibles et peu chers 	<ul style="list-style-type: none"> Désertification des bourgs Taxes foncières fortes et inégales Incohérence des politiques du logement



AXE 3 : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>ECONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Un tissu économique varié Des aides des différentes collectivités (EPCI, Département, Région) Quelques entreprises moteurs et innovantes <p>TOURISME</p> <ul style="list-style-type: none"> Une économie touristique à fort potentiel Environnement naturel et patrimonial de qualité Train touristique 	<ul style="list-style-type: none"> Des zones vieillissantes et peu attractives Manque d'investisseurs <ul style="list-style-type: none"> Manque de notoriété à l'extérieur Manque d'hébergements de qualité Déploiement opérationnel de la politique touristique Absence de synergie 	<ul style="list-style-type: none"> Un aménagement de zone en cours (Rougeac) Une population vieillissante qui peut être un levier pour développer une « Silver économie » Des espaces et des locaux disponibles <ul style="list-style-type: none"> Ressources locales importantes Développement des sports de pleine nature Développement du numérique Un territoire de caractère 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à être attractif (main d'œuvre qualifiée,...) Des centres de décisions éloignés Des entrepreneurs vieillissants Disparition d'entreprises faute de repreneurs <ul style="list-style-type: none"> Faiblesse du réseau des acteurs Pas d'adaptation des acteurs aux outils numériques Gel des espaces naturels Dégradation du petit patrimoine Réglementation environnementale forte



AXE 4 : MOBILITES LOCALES ET ACCESSIBILITE AU TERRITOIRE

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Proximité de l'A75 Transport à la demande Colibri N102 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de transport en commun Pas de grands axes routiers 		<ul style="list-style-type: none"> Territoire peu accessible



AXE 5 : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Ressources naturelles locales importantes Des niches innovantes (pôle laine, parc solaire, éolien,...) Programme Habiter mieux 	<ul style="list-style-type: none"> Habitat énergivore 	<ul style="list-style-type: none"> Développement des énergies renouvelables Mise en place de bornes électriques 	<ul style="list-style-type: none"> Zone aérienne Réglementation environnementale forte Difficulté d'instruction des projets



AXE 6 : COHESION SOCIALE

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Charte de cohésion sociale et de santé du Pays de Lafayette (Coordinateur) 	<ul style="list-style-type: none"> Vieillesse de la population Désertification des villages Précarité d'une partie de la population 	<ul style="list-style-type: none"> Numérique Richesse associative 	<ul style="list-style-type: none"> Déclin démographique et des services Isolement

SYNTHÈSE

ATOUS - FAIBLESSES - OPPORTUNITÉS - MENACES (AFOM)

FAIBLESSES ET MENACES



**REcul
DÉMOGRAPHIQUE**

Faible densité
de population

Population
vieillissante

Villages isolés,
bourgs centres
en perte de
vitesse



ACCESSIBILITÉ

Pas de grands
axes routiers

Réseaux
numériques
limités



PRÉCARITÉ

Faible taux
de ménages
imposés

Médiane des
revenus des
ménages faibles



SERVICES

Santé : pas de
spécialistes,
vieillessement
des généralistes

Pas
d'harmonisation
des services

Déséquilibres au
sein du territoire

ATOUS ET OPPORTUNITÉS



QUALITÉ DE VIE

Richesses environnementales
et patrimoniales

Nature riche et authentique



**ACTIVITÉS
DIVERSIFIÉES**

Fort potentiel
touristique

Tissu de PME-
PMI important

Agriculture très
présente



**RESSOURCES
MULTIPLES**

Un tissu
associatif
dense

Des
ressources
naturelles à
développer

Des espaces
et locaux
disponibles

Des niches
d'innovation
économique

« Silver-
économie »
à développer

PARTIE 2

**LE PROJET
DE TERRITOIRE**

**CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE
ET DE SON ENVIRONNEMENT**

32

MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE TERRITOIRE

33

LES 4 GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE

36

**ÉTAT DES LIEUX DES DÉMARCHES EN COURS EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT, DE COHÉSION SOCIALE ET D'ATTRACTIVITÉ**

38

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

40

PLAN D' ACTIONS

42

CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Les ruptures institutionnelles, financières, territoriales qui s'imposent à la Communauté de communes des rives du Haut-Allier, l'évolution récente du territoire (conséquences institutionnelles et financières), le ralentissement de la dynamique démographique, les mutations du tissu économique, le développement des « fragilités sociales », les attentes hétérogènes des habitants mais aussi les nouvelles impulsions politiques voulues par l'équipe issue du scrutin du 12 janvier 2017 ont révélé une triple nécessité.

Redéfinir les grandes orientations stratégiques

- La stratégie du territoire
- Le positionnement de la Communauté de communes, de ses compétences...
- La stratégie de coopération avec les échelons supra-communautaires

Organiser une plus grande cohérence de l'action du bloc communal

- La répartition des compétences au sein du bloc communal
- L'inscription dans un projet commun et la contribution des communes aux côtés de l'intercommunalité à la mise en œuvre concrète du Projet de territoire
- La répartition des ressources financières actuelles et futures



Élaborer un Projet de territoire

Des ressources à exploiter :

Ressources sociales (notamment les nombreuses associations du territoire...)
Ressources territoriales (patrimoniales...)
Ressources économiques (énergies renouvelables...)

4 grands Enjeux / Défis :

- **Défi N° 1** : Avoir un haut niveau de services pour garantir l'unification du territoire
- **Défi N° 2** : Maintenir l'équilibre social et intergénérationnel sur le territoire
- **Défi N° 3** : Accompagner les mutations structurelles du tissu économique et les nouveaux moteurs liés au développement de l'emploi
- **Défi N° 4** : Développer et innover en matière de ressources locales

6 thématiques de travail :

- Administration / Ressources Humaines et Finances
- Économie / Tourisme
- Santé / Social / Solidarités
- Culture / Sports / Loisirs
- Enfance / Jeunesse
- Environnement / Urbanisme

MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE TERRITOIRE

Objectifs

Construire l'identité du nouveau territoire

Notamment en :

- Harmonisant, mutualisant et coordonnant les services intercommunautaires
- Valorisant les projets des communes et en agissant sur toutes les communes
- Mettant en œuvre une politique commune de communication

Créer un dynamisme intercommunautaire innovateur

En initiant de nouvelles actions dans 6 domaines (correspondant aux 6 commissions) :

- Administration - Finances
- Économie - Tourisme
- Santé - Social - Solidarités
- Culture - Sports - Loisirs
- Enfance - Jeunesse
- Environnement - Urbanisme

Les actions dans ces domaines sont détaillées plus loin (Cf tableau des actions)

Organisation de travail

Travail en commissions thématiques

Composition

- 6 commissions thématiques pour chacun des domaines ci-dessus
- Des cellules-pilotes (Vice-Présidents et techniciens) : mise en place et déclinaison, pour chacun des thèmes, du Projet de territoire

Plan de travail

- Gérer les projets en cours
- Harmoniser-mutualiser les dispositifs communs avec les compétences actuelles :
 - Recenser les services : veille collective
 - Déterminer les actions nécessaires pour garantir la présence de services et d'activités (numérique, pluriactivités des usages, itinérance commerciale...)
 - Chaque commission a pour mission de mettre en cohérence les différents services et d'équilibrer l'offre de services sur le territoire. Travail de coordination pour évaluer les ressemblances et les différences pour soit homogénéiser soit comprendre les spécificités de chaque action
- Définir des nouveaux projets : actions innovantes et nouvelles compétences

Mise en réseau des projets des communes

- Conférence des Maires
- Questionnaires à destination des Maires
- Rencontres personnalisées avec les Communes (Maires et techniciens)
- Initier et favoriser une démarche de « réseau » : faire remonter les besoins
- Réseau de compétence (secrétaires de mairie, techniciens...) : mutualisation de l'ingénierie territoriale par un réseau renforcé de techniciens sur le territoire
- Rencontres personnalisées avec les acteurs du territoire (associations, prestataires, partenaires...)

Coordination générale et Ingénierie

- Coordination globale du Projet par le président et le « Responsable du Projet territorial », à partir du travail des commissions thématiques et des besoins des Maires
- Garantir les liens entre élus communaux et élus communautaires
- Coordination de l'équipe projet des techniciens (Cadres de la Communauté de communes des rives du haut-Allier)
- Synthèse du travail des commissions
- Rédaction du Projet
- Mise en œuvre et évaluation du Projet

Participation des acteurs locaux et partenaires institutionnels

Les acteurs tels que :

- Sous-préfecture de Brioude (Service coordination)
- Chambres consulaires
- Office de tourisme
- Pays d'Art et d'Histoire, SMAT
- Coordinateur de la Charte de Cohésion Sociale et de Santé
- Mission accueil
- Parc Livradois Forez
- Caisse des Dépôts et Consignation

Pourront être mobilisés pour l'élaboration et la mise en œuvre du contrat.
Les associations, les acteurs de la vie civile pourront également être consultés par l'équipe technique en fonction des projets.

DATES	OBJECTIFS	ACTIONS
Juin 2017	Lancement du Projet de territoire	Définition de la méthode
Juillet 2017	Recensement des besoins des élus	*Questionnaires aux Maires *Conférence des Maires
Juillet-Août 2017	Élaboration du diagnostic	Synthèse des données déjà existantes
Septembre-Octobre 2017	Recensement des thèmes et des actions stratégiques	*Travail en commissions thématiques *Rencontre avec les acteurs
Novembre 2017	Définition des axes stratégiques et formalisation du Projet de territoire	*Travail en commissions *Conférence des Maires
Décembre 2017	Approbation du Projet de Territoire en conseil communautaire	*Travail en commissions *Conférence des Maires
Décembre 2017	Déclinaisons contractuelles (contrat 43.11)	Validation en Conseil communautaire
Mars 2018	Validation du Projet de territoire et Contrat de Ruralité	Validation en Conseil communautaire
Mars 2018	Mise en œuvre opérationnelle : 2018-2021	*Commissions *Services *Communes



Mettre en œuvre et faire vivre le Projet de territoire

Organisation territoriale et gouvernance

L'objectif principal est d'améliorer les actions, garantir l'équité territoriale et les économies d'échelle.

Pour ce faire il est nécessaire de :

- Garantir les liens élus communaux, communautaires, syndicats du territoire : conférence des Maires, réflexions communes sur des thématiques particulières...
- Développer la communication interne à destination des élus, des agents (partage d'expérience, connaissance des dossiers, actualités...)
- Mettre en place un Schéma d'intégration et de mutualisation communautaire : mutualisation de services, groupement de commandes, mutualisation de l'ingénierie à destination des communes, réseau sur des thèmes particuliers (exemple : secrétaires de Mairie...)

La Conférence des maires est l'organe de gouvernance du Projet de territoire. Il assurera le suivi collégial de la mise en œuvre du Contrat. Il se réunira 1 fois par trimestre.

Cohérence financière et fiscale

Le Projet de territoire se décline sur le plan financier par le Plan Pluriannuel d'Investissement qui fixe la programmation des projets à moyen et long terme.
Il conviendra également d'établir un pacte financier et fiscal entre les communes et la Communauté de communes afin d'établir un pacte de confiance dans le cadre de la réalisation du Projet de territoire.

Évaluation et actualisation du Projet

- Appliquer une grille d'analyse au regard des grands défis du territoire
- Évaluer la progression des actions, les politiques publiques menées et la dépense publique inhérente
- Actualiser périodiquement (tous les 3 ans) le Projet de territoire en partenariat avec l'ensemble des acteurs
- L'enrichir au rythme du travail et des évolutions



LES 4 GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE

À partir de l'analyse AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités Menaces), quatre grands enjeux ont été identifiés pour le territoire. Chacun de ces défis se déclinent en objectifs stratégiques et opérationnels puis en actions pour constituer le Projet de territoire. Chaque action devra répondre à un ou plusieurs défis pour faire partie du Projet de territoire.



DÉFIN° 1

Avoir un haut niveau de services pour garantir l'unification du territoire

Le premier défi concerne le développement d'un haut niveau de services susceptible de renforcer l'attractivité du territoire, de répondre à l'évolution des modes de vie et de faciliter le quotidien des ménages mais aussi de lutter contre le développement accéléré des inégalités au sein de notre territoire.



DÉFIN° 2

Maintenir l'équilibre social et intergénérationnel sur le territoire

Le second défi concerne la relance de la dynamique démographique et le maintien de l'équilibre social et générationnel du territoire. Il y a désormais davantage de personnes qui quittent la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier que de personnes qui viennent s'y installer. L'équilibre et le bon fonctionnement du territoire supposent d'inverser cette tendance par des actions liées au logement, à la politique sociale (enfance jeunesse notamment) et à l'économie de services.



DÉFIN° 3

Accompagner les mutations structurelles du tissu économique et les nouveaux moteurs liés au développement de l'emploi

Le troisième défi est celui du développement économique et de l'emploi. Ces mutations obligent notre territoire à se réinventer et à changer de regard sur l'économie territoriale avec une attention plus forte portée à l'économie présente.



DÉFIN° 4

Développer et innover en matière de ressources locales

Le quatrième défi concerne la nécessité d'organiser la transition du territoire vers une véritable logique de développement durable et local. Les ressources locales sont très importantes et doivent être utilisées comme telles pour apporter un développement endogène.

ÉTAT DES LIEUX DES DÉMARCHES EN COURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT, DE COHÉSION SOCIALE ET D'ATTRACTIVITÉ

En lien avec les besoins et enjeux prioritaires du territoire, de nombreuses actions ont déjà été mises en place.



AXE 1 Accès aux services et aux soins

Sur le territoire, les trajets peuvent être compliqués, notamment pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, pour accéder à certains services.

Pour lutter contre l'isolement et pour un accès plus égal et facilité à la santé et aux soins, une réflexion locale en partenariat avec des acteurs sociaux a déjà été engagée et a abouti à la mise en place d'actions :

- Dispositif de télé-alarme : Ce dispositif est une solution de confort et de sécurité. Il permet aux bénéficiaires d'être reliés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute et donc de recevoir l'aide des secours d'urgence ou de l'entourage. Il vise ainsi à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou en difficulté.
- Colibri : Service mis en place dans le cadre de la Charte de Cohésion Sociale du pays de La Fayette, qui vise à combler le déficit de transport en communs sur nos territoires ruraux.
- Portage de repas à domicile : en faveur des personnes âgées isolées ou en difficulté qui a pour objectif leur maintien à domicile tout en conservant un lien social avec l'extérieur.
- Maison de Santé pluridisciplinaire à Langeac : qui participe à lutter contre la désertification médicale car elle contribue à l'exercice regroupé des professionnels de santé du bassin de Langeac.



AXE 2 Revitalisation des bourgs-centres

Conscient des difficultés que rencontrent les centre-bourgs, le territoire s'inscrit dans plusieurs dispositifs :

- Manager de centre-ville à Saugues
- Aides aux entreprises (FAEL : Fonds d'Aides à l'Économie Locale)
- Programme Habiter mieux

Qui contribuent à accroître l'offre de commerces et de services, rénover ou réaliser des logements et diminuer le nombre de logements vacants.

Les aménagements de bourgs contribuent également à la mise en valeur du caractère patrimonial. Ces opérations, synonymes d'embellissement et de préservation du cadre de vie, permettent ainsi de renforcer l'attractivité touristique et de préserver la mémoire du territoire.



AXE 3 Attractivité des territoires

Le territoire s'attache à renforcer son attractivité économique par le biais d'actions variées pour :

- Pérenniser et développer les entreprises déjà installées sur notre territoire
- Attirer de nouveaux potentiels productifs

La compétence économique, aujourd'hui portée par la Communauté de communes des rives du Haut-Allier s'est vue renforcée depuis janvier 2017 puisqu'un poste supplémentaire de chargé de mission économie a été créé pour le nouveau territoire.

Au niveau touristique, le partenariat est fortement développé avec le SMAT (Syndicat Mixte du Haut-Allier) et les OTI (Offices de Tourisme Intercommunautaires) de Langeac, Saugues et Lavoûte-Chilhac.

Les animations du « Pays d'Art et d'histoire » ainsi que la reconnaissance de « Petite Cité de caractère » du bourg de Chilhac participent à cette démarche de valorisation du patrimoine local.

De hauts lieux touristiques départementaux comme Chavaniac-La Fayette, Le Sauvage, Domeyrat rayonnent sur le territoire et confirment sa valeur patrimoniale.



AXE 4 Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire

Le transport sur le territoire est la plupart du temps effectué uniquement en voiture particulière. L'accès au transport des populations est donc parfois difficile. Pour augmenter la mobilité et favoriser les déplacements, le dispositif Colibri transport à la demande a été mis en place.



AXE 5 La transition écologique et énergétique

Pour consommer mieux et économiser de l'énergie, des opérations de requalification de logements et de rénovation thermique ont été menées dans le cadre de dispositifs comme Habiter mieux. Les énergies renouvelables ont aussi été développées : parc solaire à Cou-teuges, parc éolien à Ally, micro-centrale hydro-électrique,...



AXE 6 Cohésion sociale

Pour pallier les problèmes du vieillissement, l'isolement social, les faibles niveaux de ressources pour certains habitants, la présence de logements insalubres, indécents, les problèmes de santé tels que les addictions, vulnérabilité psychologique des personnes en précarité et pour faciliter l'accès à la culture, la pratique sportive, création de liens inter-générationnels, diverses actions locales ont été mises en place :

- Chantiers d'insertion
- Accompagnement aux soins
- Colibri transport à la demande
- Ateliers santé



OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS



Accès aux services et aux soins

L'accès aux soins et aux services est un enjeu majeur pour notre territoire où la population est vieillissante. Cet accès est primordial pour les habitants du territoire et un levier important dans le cadre de l'attractivité du territoire.

OBJECTIFS :

- Améliorer et développer la prévention
- Améliorer l'accès aux soins par des pratiques innovantes



Revitaliser les bourgs-centres

Le maintien de la dynamique des bourgs centres est indispensable au maintien de la dynamique démographique et par ricochet sur sa santé économique, son équilibre social et générationnel, le bon fonctionnement de ses équipements et de ses services.

OBJECTIFS :

- Proposer des logements adaptés et abordables
- Dynamiser les centres bourgs par des actions ciblées



Attractivité du territoire :

Elle est liée principalement aux quatre thématiques suivantes :

- Économie
- Tourisme
- Culture-Sports-Loisirs
- Communication

OBJECTIFS :

- Conforter et développer le tissu existant
- Favoriser l'accueil
- S'appuyer sur les points forts du territoire : patrimoine local notamment
- Mettre en réseau des acteurs
- Faire savoir et rendre lisible les actions



Améliorer les mobilités locales et l'accessibilité au territoire

La mobilité est un vrai frein pour notre territoire rural. Cette question recèle également des enjeux d'attractivité, de qualité de vie des habitants mais aussi malheureusement de santé publique.

Dans le cadre du déplacement interne, la CC des rives du Haut-Allier a souhaité renforcer le dispositif Colibri mais son développement est aujourd'hui limité par la contrainte financière.

Concernant le volet externe, force est de constater que le réseau et les infrastructures restent difficiles, tributaires du relief, peu fluides, accidentogènes ce qui complexifie les échanges et allonge les distances.

OBJECTIFS :

- Développer et pérenniser le transport à la demande
- Développer les transports et les usages alternatifs



Transition écologique et énergétique : être un territoire de référence en matière d'énergie positive et de respect de l'environnement

Choisir la nécessaire transition énergétique au lieu de la subir : le territoire est engagé dans une démarche de TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte). L'objectif est de poursuivre et même d'amplifier nos actions.

Ceci devrait se traduire par une réduction des consommations énergétiques locales et par un développement des modes de production d'énergies autonomes locaux.

Il est également indispensable de veiller à la préservation de nos ressources et la mise en valeur de nos milieux naturels.

OBJECTIFS :

- S'appuyer sur les ressources locales pour développer les énergies renouvelables au service de notre territoire
- Diminuer nos consommations énergétiques

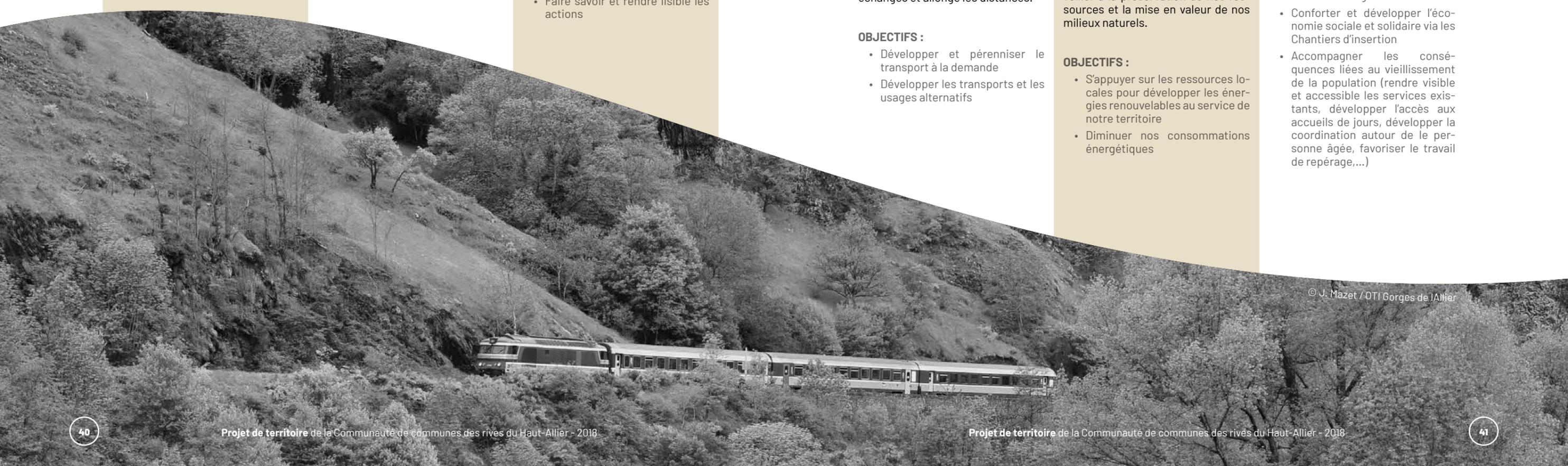


Cohésion sociale : organiser notre territoire de manière équilibrée et solidaire

Il s'agit de répondre notamment aux enjeux liés aux problèmes de vieillissement, à l'isolement social, à l'insertion sociale mais aussi à l'harmonisation des services apportés aux jeunes sur l'ensemble du nouveau territoire et ce de manière équilibrée et solidaire.

OBJECTIFS :

- Harmoniser de manière équilibrée et solidaire les services enfance et jeunesse
- Conforter et développer le lien social et intergénérationnel
- Conforter et développer l'économie sociale et solidaire via les Chantiers d'insertion
- Accompagner les conséquences liées au vieillissement de la population (rendre visible et accessible les services existants, développer l'accès aux accueils de jours, développer la coordination autour de la personne âgée, favoriser le travail de repérage,...)



© J. Mazet / OTI Gorges de l'Allier

AXE 1 - ACCÈS AUX SERVICES ET AUX SOINS

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	Financements				Année	Fiche
					État	Région	Dépt	Autre		
E-santé	Assistance juridique et financière	Marché à Procédure Adaptée	CC - Pays de Lafayette	30 000 €				24 000 €	2018	1
	Partenariat avec le Pays des Combrailles	Réunions d'évaluation des démarches trimestrielles	CC - Pays de Lafayette						2018	2
	Mobilisation des acteurs de santé	Organisation de réunion avec le GCS Simpa	CC - Pays de Lafayette						2018	3
	Coopération avec le Groupement Hospitalier Territorial (GHT)	Assurer la complémentarité des actions locales et départementales	CC - Pays de Lafayette						2018	4
Logements seniors	Résidences services, habitats adaptés aux seniors et/ou multi-générationnel	Saint-Privat-du-Dragon	Commune	433 092 €	67 830 €	100 000 €	100 000 €		2018	5
		Pinols	Commune	400 000 €	80 000 €	100 000 €	100 000 €	120 000 €	2019-2020	6
Désertification médicale	Maison médicale à Siaugues	Construction du bâtiment et regroupement des professionnels de santé	Commune	622 963 €	176 196 €	200 000 €	93 500 €	28 729 €	2018	7
Prévention santé	Santé et environnement : maladie de Lyme, Ambroisie, Bruit, Allergies domestiques, Radon"	En partenariat avec le CPIE, mise en place d'un partenariat avec les associations de randonnée et les écoles	CC - Pays de Lafayette	5 000 €					2018-2019	8
	Forum-santé à Saugues et à Langeac	Organisation des Forums annuels	CC - Pays de Lafayette	2 000 €					2018	9
Coordination des acteurs	Élaborer un guide intercommunal des services « social et santé »	Élaborer un guide intercommunal des services « social et santé »	CC						2018-2019	10
	Développement d'un réseau gérontologique	Partenariat avec l'hôpital de Langeac, l'ADMR, et le Réseau gérontologique du Département	CC - Pays de Lafayette						2019	11
	Mise en place d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)	Partenariat avec l'hôpital de Langeac, l'ADMR, et le Réseau gérontologique du Département	CC - Pays de Lafayette						2019	12
Commune : 3				1 493 055 €	324 026 €	400 000 €	293 500 €	172 729 €		
CC : 7										

AXE 2 - REVITALISATION DES BOURGS CENTRES

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	Financements				Année	Fiche
					État	Région	Dépt	Autre		
Accès aux services et au logement	Animation et coordination des projets des bourgs centres	Embaucher un manager de centre-ville	CC	45 000 €	7 500 €			13 500 €	2018	1
	Aménagements urbains	Petite cité de caractère, Chilhac	Commune	1 000 000 €	250 000 €	250 000 €	120 000 €		2018	2
		Aménagements de bourg à Lavoûte-Chilhac	CC	531 776 €	53 661 €	53 442 €	32 065 €	285 144 €	2018	3
		Aménagements de bourgs à St Georges-d'Aurac	Commune	832 525 €	110 550 €	117 898 €		69 506 €	2018	4
		Petit patrimoine de Lavoûte-Chilhac	CC	170 267 €	70 000 €	126 356 €			2018	5
		Étude assainissement Vissac-Auteyrac	CC						2018	6
		Aménagements de bourgs à Mazeyrat-d'Allier, Thoras, Villeneuve-d'Allier, Saugues, Langeac	Commune						2019	7
	Maisons de Services Au Public (MSAP)	Étude et réalisation à Langeac	CC	600 000 €	132 000 €	348 000 €			2018	8
		Étude à Paulhaguet								9
		Étude à Lavoûte-Chilhac								10
		Étude et réalisation à Saugues	CC	600 000 €	132 000 €	348 000 €			2018	11
	Rénovation de logements, attirer de nouveaux habitants	Mazeyrat d'Allier	Commune	410 392 €	100 000 €		100 000 €		2018	12
	Diagnostic de revitalisation des bourgs-centres + diagnostic habitat	Mettre en oeuvre un diagnostic à l'échelle communautaires pour définir les besoins et définition d'un plan d'actions	CC						2019	13
	Attractivité économique	Espace Entreprendre commerces	Mettre à disposition des commerçants-artisans des locaux à moindre coût	CC					2019	14
Commune : 4				4 189 960 €	855 711 €	1 243 696 €	252 065 €	368 150 €		
CC : 8										

AXE 3 - ATTRACTIVITÉS DES TERRITOIRES

A. ÉCONOMIE

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	Financements			Année	Fiche
					État	Région	Dépt		
Favoriser l'accueil des entreprises	Aménagement de la ZAI Mazeyrat Saint Georges	Achat des terrains, viabilisation de la zone et vente des terrains	CC	3 500 000 €		1 000 000 €	100 000 €	2018	1
	Requalification des zones existantes	Entretien courant notamment voiries	CC	400 000 €				2018-2020	2
	Améliorer la signalétique des zones	Harmoniser la signalétique des zones en installant des panneaux et des totems dans les zones intercommunales	CC	76 208 €	38 104 €			2018	3
	Favoriser l'accès aux réseaux numériques	Supprimer les zones blanches, accroître la rapidité du réseau, accès au Wifi 43.	CC et Commune					2018	4
	Création d'un hébergement temporaire pour les nouveaux actifs	Mettre à disposition des professionnels arrivant sur le territoire des logements à moindre coût pour assurer la transition vers un logement durable	CC					2020	5
	Aménagement de la ZA de Paulhaguet	Viabilisation et vente des terrains	CC	250 000 €	135 903 €	25 000 €		2020	6
Développer la filière artisanat d'art	Création d'un pôle d'artisanat d'art	Installer des artisans d'art dans le village de Domeyrat, notamment.	CC et Commune					2020	7
				Commune : 0	4 226 208 €	174 007 €	1 025 000 €	100 000 €	
				CC : 5					

AXE 3 - ATTRACTIVITÉS DES TERRITOIRES

B. TOURISME

Financements

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	État	Région	Dépt	Autre	Année	Fiche	
Développer et structurer l'offre des activités de pleine nature	Création de nouveaux produits touristiques	Spots de pleine nature Aires de bivouacs	CC	500 000 €		150 000 €			2018-2019-2020	1	
	Création d'itinéraires	Cheminement bords d'Allier	CC	200 000 €		60 000 €			2018	2	
	Création d'une baignade naturelle	Développer et aménager l'île d'Amour comme espace de pleine nature (Langeac)	Commune	350 000 €			100 000 €		2018	3	
	Création de hauts lieux sportifs	Courses contre la montre		CC						2018	4
		Courses à étapes		CC						2019	5
	Installation d'outils d'aide et d'information à la navigation sur les points d'embarquement-débarquement des sports d'eaux vives	Installation de panneaux		CC	25 000 €		7 500 €			2018	6
	Développer les espaces VTT	Harmonisation et création de circuits sur les territoires de Paulhaguet et Lavoûte		CC						2019	7
	Espaces d'escalade	Requalification, structuration et extension		CC	30 000 €		9 000 €			2019	8
	Création d'espaces d'activités	Espace trail		CC						2020	9
Développer une offre d'activités en complément des activités de pleine nature	Renforcer l'attractivité touristique de Chavaniac Lafayette	S'associer au projet du Conseil Départemental	CC et Commune						2018	10	
	Renforcer les hébergements touristiques	Hôtel éclaté à Saint Arcons d'Allier	Commune	150 000 €			25 000 €		2018	11	
	Construction d'un équipement aqua ludique	Création et construction d'un espace aqua-ludique communautaire (Langeac)		CC	5 000 000 €	100 000 €	2 500 000 €	953 000 €	300 000 €	2018	12
	S'appuyer sur l'image du train touristique pour attirer les touristes	Développer le nombre de trajets par saison et hors saison - Acquérir des voitures ouvertes dédiées		SMAT						2019	13
	Promotion, mise en valeur et mise en réseau des musées du territoire	Chilhac, Langeac, Saint Arcons, Ally, Mont Mouchet, Chavaniac, Lavoûte Chilhac		SMAT						2019	14
Communication	Dématérialiser les informations	Mise en place de QR Code - bornes inter-actives	CC						2018-2019	15	
	Plan communication le long de la N102 et autoroute A75	Mettre en place des panneaux de présentation de la CC RHA le long de la RN 102 et A75	CC						2018	16	
	Création d'aire de repos	Aménager une aire de repos aux étangs de Salzuit pour informer et capter les visiteurs	CC et Commune						2019	17	
Créer une émulation des acteurs	Mise en réseau des acteurs du tourisme	Mise en oeuvre d'éduc tours, rencontres entre les partenaires	SMAT						2018	18	

Commune : 4

6 255 000 €

100 000 €

2 726 500 €

1 078 000 €

300 000 €

CC : 12

AXE 3 - ATTRACTIVITÉS DES TERRITOIRES

C. CULTURE-SPORTS-LOISIRS

Financements

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	État	Région	Dépt	Autre	Année	Fiche
La culture comme lien social	Création d'une saison et d'un agenda culturel	Recenser les événements culturels du territoire Élaborer les outils de communication Valoriser les manifestations identitaires	CC						2018	1
	Consolider la pratique de la musique et la danse	Structuration de l'école de musique et de danse Mélodica	CC						2018	2
	Favoriser la pratique culturelle des enfants et des seniors	Mettre en place des stages théâtres et des activités artistiques à destination des enfants lors des vacances scolaires Journées thématiques	CC						2019	3
	Accueillir des spectacles dans plusieurs lieux du territoire pour favoriser l'accès des publics	Création de résidences artistiques et spectacles tournants	CC						2019	4
	Favoriser la lecture et construire un réseau des bibliothèques	Construction médiathèque de Langeac Ingénierie et animation points lectures Numérisation-informatisation Aide aux échanges de livres Soutien à la médiation culturelle	Commune CC						2019	5
Favoriser la pratique sportive	Création d'un annuaire des associations sportives	Recenser les associations sportives Élaborer les outils de communication	CC						2018	6
	Améliorer le stade de Saugues	Rénovation du stade de Saugues	Commune	1 074 000 €			120 000 €		2018	7
	Soutenir les politiques sportives au caractère touristique type «Canoë-Kayak»		CC						2019	8
	Entretien et rénovation des enceintes sportives communautaires	Mise aux normes du gymnase de Paulhaguet	CC	345 000 €	85 650 €	150 000 €		17 000 €	2018	9

Commune : 2

CC : 8

1 419 000 €

85 650 €

150 000 €

120 000 €

17 000 €

AXE 4 - MOBILITÉS LOCALES ET ACCESSIBILITÉ AU TERRITOIRE

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	Financements				Année	Fiche
					État	Région	Dépt	Autre		
Favoriser la mobilité	Transport à la demande-Colibri	Harmoniser le dispositif à l'ensemble du nouveau territoire	CC	69 000 €					2018	1
	Transport scolaire	Harmoniser le dispositif à l'ensemble du nouveau territoire	CC						2018	2
	Favoriser l'accès des publics aux différents services communautaires (culture, jeunesse, tourisme,...)	Développer un accès spécifique à Colibri Mettre en place des moyens de transports collectifs pour des événements	CC						2019	3
	Développer les aires de co-voiturage	Aménager les aires de co-voiturage de Rougeac (Mazeyrat d'Allier) et Paulhaguet	CC						2019-2020	4
Commune : 0				69 000 €						
CC : 4										

AXE 5 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Financements

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	État	Région	Dépt	Autre	Année	Fiche
Développer une production locale et autonome en énergie	Développer l'hydroélectricité	Centrale hydroélectrique de Chanteuges	CC	750 000 €					2018	1
		Réhabilitation de la passe à poissons	CC	80 000 €			8 000 €	32 000 €	2018	2
	Création d'unités de méthanisation	Notamment détermination des lieux et des processus: étude	CC	30 000 €				24 000 €	2018	3
	Développement des parcs éoliens	Ally, Mercoeur et Siaugues	CC - commune						2018-2019-2020	4
	Développement de l'énergie solaire	Parc solaire à Salzuit	CC						2018	5
Réduire les besoins et les consommations énergétiques	Aménagement de l'habitat pour l'amélioration thermique	Dispositif Habiter mieux	CC	28 200 €					2018-2019-2020	6
	Programme des certificats d'énergie		CC						2018	7
	Achat de véhicules propres	Achat de véhicules électriques et VTT électriques par la CC	CC - commune	50 725 €	40 580 €				2018	8
Développement des ressources locales	Étude mycologique		CC	30 000 €				24 000 €	2018	9
	Soutien au développement de la filière bois	Mise en oeuvre des actions du Plan Local d'Actions Forestières (PLAF)	CC	18 000 €					2018-2019-2020	10
	Création d'une Ressourcerie à Saugues	Création et mise à disposition d'un bâtiment à l'Association Emmaüs à Saugues pour le mise en place d'une ressourcerie	CC	100 000 €					2018	11
	Développer l'apiculture	Achat et mise à disposition de ruches	CC	37 255 €	29 804 €				2018	12
	Recycler les déchets	Achat et mise à disposition de composteurs	CC	41 892 €	33 513 €				2018	13
	Trouver une alternative à l'utilisation des pesticides	Etudier les solutions possibles suite à l'interdiction des pesticides en espaces verts	CC						2019	14
	Développer et soutenir les produits locaux	Marché au cadran (Saugues)	Commune	500 000 €				100 000 €	2018	15
		Animation et coordination des acteurs pour favoriser le développement des produits locaux (cantines, producteurs,...)	CC						2020	16
Commune : 3				1 666 072 €	103 897 €		108 000 €	80 000 €		
CC : 15										

AXE 6 - COHÉSION SOCIALE

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	Financements			Année	Fiche	
					État	Région	Dépt			Autre
Enfance-jeunesse	Créer un pôle jeunesse à Saugues	Aménager un lieu d'accueil.	CC	30 000 €				2018	1	
	Harmoniser les actions des différents Pôles ados	Projets communs et développement des échanges entre les territoires	CC					2018	2	
	Temps d'Activité Périscolaire (TAP)	Élaborer une nouvelle organisation d'accueil						2018	3	
	Maillage du territoire en terme de petite enfance	Mise en place d'un guichet unique						2018	4	
	Professionnalisation de l'encadrement des accueils de loisirs	Généralisation de la formation BAFA						2018	5	
	Créer un pôle enfance à Paulhaguet	Aménager un lieu d'accueil.	CC	600 000 €		300 000 €		2019	6	
	Créer un Point d'Information Jeunesse (PIJ) - Point Accueil Écoute Jeune (PAEJ)	Mettre en place une expérimentation.	CC - Pays de Lafayette					2019	7	
Insertion professionnelle	Pépinière Berthelot	Rénovation et mise au normes du bâtiment	CC	100 000 €				2018	8	
	Développer l'économie sociale et solidaire via les Chantiers d'Insertion	Développer les actions transversales avec la culture, le sport	CC					2019	9	
Animation de la vie sociale	Initiation au numérique comme lien social	En partenariat avec l'ADMR	CC - Pays de Lafayette	8 220 €			4 974 €	2 000 €	2018	10
	Recueil des Mémoires des anciens	Développer le volontariat des villages et mettre en place une diffusion des travaux dans la revue intercommunale	CC - Pays de Lafayette						2018-2019-2020	11
	Créer des cafés-lecture dans les villages	Recensement des villages volontaires, établissement d'un cahier des charges, montage des projets	CC - Pays de Lafayette						2019	12
				Commune : 0	738 220 €	300 000 €	4 974 €	2 000 €		
				CC : 12						

AXE 7 - LES OUTILS

Thèmes	Actions	Modalités principales	Maîtrises d'ouvrage	Coût opération	Financements			Année	Fiche
					État	Région	Dépt		
Administration	Mutualisation des services	Groupement de commande Création de services communs Ingénierie projets pour les communes Actions de communication interne (Intranet, outils communs,...)	CC	1500 €				2018	1
	Réflexion sur les compétences facultatives	Ordures ménagères, GEMAPI, Eau, assainissement, SDIS	CC et Commune					2018	2
Ressources Humaines	Gestion des RH selon les choix stratégiques de l'exécutif	Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences (GPEC)	CC					2018	3
Finances	Pacte de confiance communes-Communautés	Pacte financier et fiscal Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI)	CC et Commune	33 000 €				2018	4
Communication	Création d'une cohérence graphique sur l'ensemble du territoire	Charte graphique et logo Site Internet et page facebook Journal intercommunal	CC	25 000 €	12 500 €			2018	5
Commune : 2 CC : 5				59 500 €	12 500 €				

Mars 2018

Projet de territoire de la Communauté

Le Projet de territoire de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier fixe les grandes orientations politiques et stratégiques qui vont structurer l'action des acteurs publics. Le Projet exprime une vision et décrit la manière dont les élus souhaitent voir évoluer leur territoire.

Il met en lumière des enjeux pour le territoire. Il définit des priorités parmi l'ensemble des enjeux identifiés.

Afin de répondre aux enjeux prioritaires, le Projet de territoire se décline en un certain nombre de grandes politiques et questionne l'échelle la plus pertinente de déploiement de ces politiques afin de maximiser leur efficacité. Enfin, le Projet se pose la question de l'optimisation des ressources disponibles au travers de son prolongement indispensable, le pacte financier et fiscal.



Document réalisé par la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier (43).
2018. Tous droits réservés.

Directeur de publication : Gérard Beaud, Président. Rédaction : S. Bouchet.
Crédit photos : Alizari, J. Mazet / OTI des gorges de l'Allier,
Communauté de communes des Rives du Haut-Allier.
Mise en page : Alizari.

